

Décret

Générale

modern

Décret n° 81-080/PR/J DU 16 JUILLET 1981 portant nomination d'un magistrat.

n° 81-080/PR/J

Ministère
Ministère de la justice et des affaires musulmanes

Date de publication
16 juillet 1981

Numéro JO
n° 15 du 01/08/1981

Date du numéro
1 août 1981

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

Le président de la République, chef du Gouvernement ;

TEXTE INTÉGRAL

DECRETE Art. 1er. — M. Emile David, magistrat intérimaire, est intégré dans le cadre des magistrats de l'Ordre judiciaire. Il est nommé substitut à la Cour judiciaire de Djibouti. Art. 2. — Le présent décret prendra effet pour son classement indiciaire et l'ancienneté au 1er avril 1981. Art. 3. — Le présent décret prendra effet dès sa publication qui interviendra selon la procédure d'urgence et il sera également publié au «Journal officiel» de la République de Djibouti .